

NDDL : Non à l'inutile déchaînement de violence de l'État !



Le CAC, qui a toujours suivi avec intérêt le combat contre l'implantation d'un aéroport à Notre Dame des Landes, s'est **félicité de l'abandon du projet** de bétonnage.

Le mouvement des zadistes s'est toujours flatté « d'aller à contre-courant autant des évidences du ghetto identitaire qui se dit «radical» que de celles du militantisme citoyen classique » : le CAC perçoit la grande originalité de cette lutte, cet effort constant d'autonomie pour unir les nombreuses composantes du mouvement comme les différentes manières de lutter et mettre en place concrètement des pratiques écologiques et démocratiques nouvelles (mutualisation rurale, chantier collectif hebdomadaire ouvert aux habitants, élaboration de décisions communes, animation de bibliothèque rurale, etc.).

Humainement, cette expérience citoyenne est riche. Politiquement, elle est porteuse de recherches et d'initiatives pour conduire au quotidien un monde dans lequel les citoyens et citoyennes émancipés prennent en charge leur devenir. Elle construit du collectif et du commun, elle permet de ne pas céder à la nostalgie, ni de tomber dans la marginalité. En devenant un **symbole de lutte international**, elle a montré sa grande capacité d'invention et d'attractivité : maintenant il lui faut du temps pour élaborer une vie commune sans menace de bétonnage. C'est ce que ne peut pas accepter l'ordre dit «républicain» du gouvernement, c'est pour cela qu'il veut **détruire l'expérience** plus que la «zone».

De plus, malgré l'arrêt du projet d'aéroport, le bocage humide de la ZAD et sa **biodiversité ne sont pas encore hors de danger**. Comme le rappellent les naturalistes, les agrandissements de fermes, **l'application d'un modèle agricole classique entraîneraient des pertes considérables** dans ce lieu riche en biodiversité menacée : seuls les habitants et ceux qui ont défendu le bocage sont à même d'en prendre soin.

C'est pourquoi **le CAC est scandalisé** par la volonté de destructions en cours sur la Zad.

Il proteste fermement contre cette brutale intervention policière absurde et dangereuse, illégale : personne ne peut, ne doit oublier le drame de Sivens.

Il demande le **retrait immédiat des forces de police** avec retour à des négociations dans lesquelles la démarche collective doit être prise en compte et qui peuvent prendre tout le temps nécessaire. **Aucune urgence ne pèse !**

Les zadistes ne sont pas hors droit ils sont hors normes : l'espoir et l'émancipation ne peuvent être déclarées illégales.

Paris, le 16 avril 2018

Contact

jean.claude.boual@wanadoo.fr

108 rue Saint-Maur, 75011 Paris

06.45.57.07.41

www.associations-citoyennes.net

Communiqué de presse